



ÉDITORIAL

L'Union Internationale des Architectes, réunie à l'occasion de son 24^e congrès international, à Tokyo, a remis le 27 septembre dernier le premier Cube d'or « Architecture et enfants » aux CAUE, concourant collectivement au titre de leur Fédération nationale, dans la catégorie « institutions » pour le portail « Sensibiliser à l'architecture, l'environnement, la ville et le paysage » ainsi que pour l'ouvrage *50 Activités pour découvrir l'Architecture et l'Urbanisme* édité au SCEREN. Cette distinction internationale place les CAUE au cœur des dernières avancées sur ces sujets.

Le portail fncaue.fr/pedagogie/ ouvert à tous, rassemble des exemples d'activités, des ressources pédagogiques, des dossiers thématiques et un glossaire illustré d'architecture, qui peuvent être utilisés par les enseignants – dans le cadre de nouveaux enseignements comme l'Histoire des arts (école, collège, lycée) ou de nouveaux programmes comme celui de la Technologie – les intervenants culturels, et par les jeunes, en autonomie ou encadrés par leurs enseignants. Forts de cette récompense, les CAUE poursuivent l'actualisation de ce site, un programme de publications et de formations. Le CAUE du Rhône développe son service éducatif avec une nouvelle architecte. Une quinzaine d'établissements est d'ores et déjà impliquée dans des ateliers et des formations d'enseignants sont engagées sur l'année scolaire.

Catherine Grandin-Maurin,
directrice

Tu habites un appartement ou une maison ?

Chercher l'erreur

La culture architecturale des Français est très faible. Divers sondages rappellent régulièrement cette insuffisance notoire en dépit des efforts faits depuis quelques années dans l'introduction de l'Histoire des arts au collège et lycée pour en faire des citoyens avertis.

Mais cette génération n'a pas encore atteint l'âge de choix architecturaux et aura-t-elle les moyens de l'atteindre un jour ? Quelle petite frange de la population pourra se permettre de faire appel à un architecte pour construire sa maison sur un terrain qui aura coûté une petite fortune à 35 km de Lyon ? Et comment serait-on exigeant sur la qualité architecturale et constructive d'un logement quand se loger est devenu si problématique, qu'on ne fera bientôt plus attention qu'à sa consommation énergétique et à sa localisation près d'un transport en commun pour rogner des dépenses devenues insupportables ? La question architecturale ne peut plus désormais être traitée sans tirer l'enseignement de la période 1950-2010, soixante années de production d'ensembles urbains et individuels qui ont bouleversé le paysage. Dans ces viviers où

nous habitons, se sont noués et dénoués les tissus sociaux et c'est impérativement des leçons de cette production que nous pourrions projeter une adaptation possible aux grands défis qui nous attendent. Si penser les réseaux est devenu un axe majeur des urbanistes dans une société qui ne s'occuperait que de bandes passantes, habiter les lieux relève d'une tentative désespérée de sédentarisation par le matériau, l'équilibre des forces, l'expérience concrète de la construction dont l'architecture reste la signature. À la suite de l'impressionnante étude du ministère de la Culture et de la Communication sur les grands ensembles qui vient de paraître après dix ans d'investigations sur plus d'une centaine d'opérations marquantes des grands noms de l'architecture du XX^e siècle, les questions posées autour de « Faut-il protéger les grands ensembles ? » plongent encore dans l'embarras. Les difficultés d'appréciation pèsent sur

tous ceux qui ont à gérer et faire évoluer ces parcs de logements, inscrits ou pas dans les procédures dédiées de la politique de la ville, jamais comme monuments historiques mais cependant impossibles à évacuer du patrimoine. Faite de Grands Projets de Ville, de réhabilitations ou d'opérations nouvelles, l'histoire du logement qui s'écrit aujourd'hui va conditionner l'adhésion ou la stigmatisation, l'appropriation ou le désaveu et se heurter, sans aucun doute, comme dans les périodes antérieures, à la question du « loger le plus grand nombre » aux conditions acceptables pour chacun. Quel rôle le CAUE peut-il tenir dans ce débat et comment orienter dans les années futures une sensibilisation des acteurs, des jeunes en particulier, à ces questions ?

Catherine Grandin-Maurin,
directrice

A89 : L'autoroute Lyon-Bordeaux traverse le Rhône ou comment aider les agriculteurs à sauver le paysage

Un défilé de camions et de pelles mécaniques s'est ouvert en 2008 au milieu des vignes, des vaches et des vergers. La nouvelle Autoroute A89 sort de terre engravant son sillon dans le territoire du Rhône entre Balbigny et La-Tour-de-Salvagny.

Les grandes infrastructures autoroutières – au-delà des méfaits qu'on ne peut nier sur la biodiversité et les conséquences indirectes qu'elles font peser sur le climat par les émissions de CO₂ qu'elles induisent – demeurent de formidables leviers d'aménagement et de développement des régions traversées. Ce paysage, aujourd'hui bouleversé par les plateformes, merlons et viaducs qui métamorphosent les sites et le cadre de vie des habitants peut-il devenir demain la vitrine d'un territoire à promouvoir au regard de milliers d'automobilistes ? Telle est l'ambition portée par la politique du « 1 % paysage et développement » qui contraint le financeur de la réalisation – la Société des Autoroutes du Sud de la France (ASF), à consacrer 1 % du montant total de l'infrastructure au financement de projets de particuliers ou de collectivités locales destinés à la mise en valeur du territoire considéré. Mise en place par le ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement en 1989, cette politique du 1 % a été inaugurée avec l'A75, autoroute non concédée dont le but était de désenclaver le Massif Central et de désengorger le couloir rhodanien. La politique du 1 % est basée sur une démarche partenariale entre l'État et les collectivités qui se traduit par l'élaboration d'un dossier d'axe,

comprenant un diagnostic du paysage, une charte d'objectifs, un programme d'actions. Ce dossier pour l'A89, paru en 2008, portant sur 50 km d'itinéraire, a posé les grandes caractéristiques du paysage et fixé les objectifs d'aide du 1 %. Dans ce contexte, la Chambre d'Agriculture du Rhône a sollicité le CAUE afin de développer une analyse spécifique autour de la valorisation des exploitations agricoles aux abords de cette nouvelle infrastructure.

La mission a consisté à :

- identifier des zones et des exploitations prioritaires pour l'attribution de la subvention ;
- sensibiliser les agriculteurs aux enjeux de paysage et à l'importance de l'aspect de leur exploitation pour l'harmonie du paysage et l'image de leur terroir ;
- définir des recommandations et des critères architecturaux et paysagers pour encadrer les projets financés.

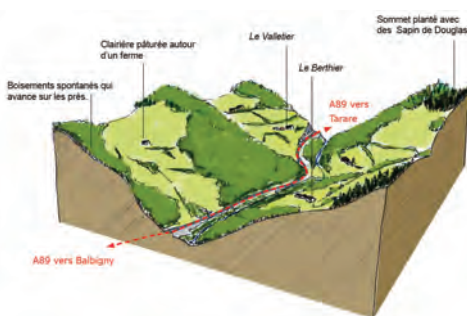
Trois paysages différents, trois enjeux agricoles

La partie rhodanienne de l'autoroute A89 traverse trois grandes entités paysagères distinctes, présentant chacune des caractéristiques propres, clairement identifiables. La mise en lumière de ces diversités démontre une fois de plus combien les qualités et les singularités d'un paysage

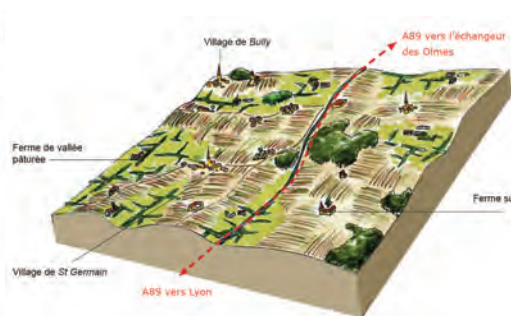
résultent d'un lien fort entre les installations humaines et la géomorphologie du territoire. Ainsi, d'ouest en est, l'autoroute s'immisce dans la vallée de la Haute-Turdine, un secteur d'élevage bovin et de boisements de moyenne montagne assis sur une géologie volcanique, puis, elle traverse les coteaux viticoles et fruitiers du Sud Beaujolais installés sur des vallonnements carbonifères et sédimentaires ; enfin, à l'entrée de l'agglomération lyonnaise, elle croise, au droit d'un sous-sol métamorphique, les vallées bocagères des Monts du Lyonnais et la confluence Azergues/Brevenne marquée par la polyculture et l'élevage.

Fort de ces éléments, le CAUE a produit un document d'orientation et des panneaux d'exposition relevant les problématiques de covisibilité depuis l'axe, les composantes du territoire avec un relevé des formes parcellaires et des fermes implantées, la nature du relief, de l'occupation des sols et les caractéristiques architecturales des trois types d'exploitations recensées : élevage, maraîchage et viticulture. Ainsi, un ensemble de recommandations a pu être formulé sur la volumétrie future des bâtiments à construire (extension par exemple), les façades, matériaux, abords, cours et jardins, clôtures, qui serviront de base de

Les trois grandes entités paysagères traversées par l'A89



Les Monts de Tarare et de la Haute-Turdine



Les coteaux viticoles et fruitiers du Beaujolais



La confluence, entrée dans l'agglomération lyonnaise



Chantier de l'A89 dans les monts pâturés de Tarare sur la commune de Saint-Marcel-l'Éclairé



Chantier de l'A89 sur la commune des Olmes @ CAUE69

discussion pour les projets à venir. Une petite centaine d'exploitations est potentiellement concernée, isolée, en hameau ou en contact avec l'urbanisation de la vallée.

Le travail qui consiste aujourd'hui à traiter les travaux envisagés par les agriculteurs porteurs de projets pourrait avantageusement s'étendre aux collectivités concernées par le passage de l'autoroute. Avis aux candidates.

*Samuel Auray, paysagiste,
et Grégory Cluzel, chargé de projets*



Atelier de sensibilisation à la Chambre d'agriculture du Rhône

Ateliers de conseil avec les agriculteurs de l'A89

Au cours des journées de sensibilisation¹ animées par le CAUE à l'attention des agriculteurs candidats au 1%, un exposé du diagnostic paysager et une visite sur le terrain ont permis de livrer les outils de compréhension des enjeux du paysage traversé par l'infrastructure. Un atelier de conseil a été mis en place pour les aider à définir leur projet d'aménagement ou de requalification et formuler leur demande de subvention.

Dans chacun des secteurs repérés, les fermes agricoles entretiennent un rapport au paysage différent : leur implantation, leur forme et leur architecture sont intimement liées au territoire dans lequel elles s'inscrivent. Les questions posées sont cependant récurrentes – requalification des abords et des accès, rénovation des façades des toitures, moyens de protection contre les nuisances apportées

par l'autoroute, gestion des covisibilités, l'implantation et forme des extensions bâties, etc – mais les réponses apportées sont différentes selon le territoire concerné.

L'objectif pour le CAUE est d'apporter, à l'échelle de projets isolés, des conseils fondés sur des enjeux de fond qui, au-delà des exigences économiques et des logiques fonctionnelles individuelles, servent la défense des singularités géographiques et le renforcement de motifs paysagers souvent séculaires. Ces recommandations sur les exploitations agricoles possèdent donc une portée très large et pourraient d'ailleurs nourrir avantageusement les réflexions des collectivités locales dans le cadre de leurs projets de territoire.

*1- 29 novembre et 13 décembre 2011 ;
prochaine session en janvier et février 2012*

AMÉNAGEMENT

À découvrir sur www.caue69.fr un dossier thématique « Cimetières »

Premier du genre, ce dossier que propose le CAUE du Rhône sur le thème du « Cimetières, espace public à valoriser » a été réalisé en collaboration avec Patrimoine Rhônealpin, éditeur du vadémécum *Construire le cimetière de demain*. Le CAUE a ainsi souhaité partager ses ressources sur cette thématique en offrant une sélection de références et de sources d'information, dans un but de diffusion d'une culture de l'aménagement sur ce type d'opérations.

Ces dossiers en ligne – le second en préparation doit porter sur les thèmes des Jardins – sont destinés au public des collectivités locales, mais aussi des professionnels, des enseignants, voire à tout public, selon les thématiques. Chaque dossier aborde le sujet sous trois angles : comprendre la problématique – illustration par l'exemple – ressources et outils d'aide à la compréhension et à la recherche. L'accès à ces données est facilité par une navigation propre au Web qui permet d'élargir le champ et d'interconnecter les informations.

www.caue69.fr, rubrique Ressources

*En haut, réaménagement du cimetière de Solaize (Rhône).
Maîtrise d'œuvre : Atelier LD, 2009. Photo Atelier LD.*

*En bas, le cimetière paysager communautaire de Gleizé (Rhône).
Maîtrise d'œuvre : Atelier Arche, 1991. Photo Denis Palanque.*



Dans un grand parc, l'école du Chêne s'enracine

Une école éclatée, des préfabriqués obsolètes et la nécessité d'accueillir une nouvelle classe incitèrent les élus à confier en 2007 une étude de faisabilité au CAUE du Rhône. Les questions de la mise en valeur du château et de la préservation du parc furent au centre des débats.



© Agence Pierre Vurpas et Associés.

L'école du Chêne de Fleurieux-sur-L'Arbresle est située dans un parc, sur les hauteurs du village. Elle accueille actuellement trois classes de maternelles et six classes de primaires, un restaurant scolaire avec préparation des repas sur place et un centre de loisirs sans hébergement (CLSH) qui fonctionne uniquement pendant les vacances scolaires. Ces locaux sont situés dans six bâtiments différents : le château, regroupant quatre classes et le restaurant scolaire ; l'ancienne annexe du château regroupant une classe, le bureau de direction et la salle de motricité ; une construction plus récente avec une classe implantée au-dessus de garages et trois préfabriqués servant de salles de classe. L'école du Chêne doit à terme accueillir une école maternelle de quatre classes de cours, une salle de motricité et des locaux annexes, une école élémentaire de six classes, une salle plurivalente, une bibliothèque et des locaux annexes ainsi qu'un restaurant scolaire (pour environ 180 rationnaires en deux services) et une cuisine permettant la préparation des repas sur place. Des locaux autonomes sont également prévus pour accueillir le centre de loisirs sans hébergement représentant environ 2 100 m² de surfaces utiles comprenant la réhabilitation du château et de nouvelles constructions.

À la suite de cette étude, la décision de lancer l'opération fut prise et la commune confia la conduite d'opération à AMOME et NP CONSEILS. Un concours de maîtrise d'œuvre sur esquisse fut organisé avec une enveloppe financière prévisionnelle de 3 102 000 € HT. La mairie souhaita intégrer une démarche de construction durable en visant le niveau BBC ainsi qu'une démarche HQE. En avril 2010, sur la cinquantaine de candidatures, trois équipes furent retenues pour concourir. Ils proposèrent trois projets de qualité et d'écritures architecturales différentes. Des maquettes des projets furent réalisées. C'est le projet de l'agence Pierre Vurpas et Associés qui fut choisi par la commune. Le jury fut sensible à son architecture compacte, simple et sobre. Les façades très lisibles contribuent à la bonne compréhension du bâtiment : salles de classes au rez-de-chaussée et restaurant scolaire à l'étage. L'insertion de ce projet dans le site fut appréciée. Matériaux, couleurs et échelle permettent, dans un effet de contraste, la mise en valeur du château. Le chantier a démarré en juillet 2011 pour une livraison en septembre 2013. Les travaux étant exécutés en site occupé, un phasage précis a été mis en place.

Thierry Saunier,
architecte conseiller

L'art du jardin du début du XX^e siècle à nos jours

Quelque fois éphémère, d'autres fois partagé et animé, le jardin, lieu fédérateur d'événement, est une composante essentielle dans le paysage urbain d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

C'est autour de ce thème que se sont réunis, le vendredi 2 décembre 2011 au CAUE du Rhône, architectes, paysagistes et conservateurs pour faire partager aux enseignants d'arts plastiques leurs riches expériences professionnelles et leurs forts engagements dans l'art d'analyser, de réaliser et de préserver le jardin. Cet événement, associant rencontres et regards croisés, est une façon originale d'offrir aux enseignants de la matière verte et des pistes de réflexion pour l'élaboration de leur projet de classe. À l'heure où paraît la brochure *L'art du jardin, du début du XX^e siècle à nos jours* par Hervé Brunon et Monique Mosser (éditions du CNDP, 2011), outil de travail indispensable pour aborder la nouvelle question inscrite aux programmes limitatifs de Terminale L-Arts Plastiques, les professeurs en charge de cet enseignement ont été accueillis au CAUE du Rhône, à l'initiative de M^{me} Goldstein, inspecteur d'Académie. Cette journée de formation et d'échanges a permis de faire un tour d'horizon des actions du CAUE en direction du public scolaire, de faire découvrir des publications sur la création de jardins en Rhône-Alpes et de rencontrer des professionnels. Le jardin au XX^e siècle a été abordé sous ses différents aspects : art du paysage, jardin urbain, jardin privé, création artistique contemporaine dans et avec la nature. Outre les interventions des architectes-paysagistes du CAUE, le stage aura aussi eu l'honneur d'accueillir l'historien des jardins, Marco Martella, qui vient de publier un savoureux essai aux éditions Actes Sud : *Le jardin perdu*.

Alexandra Dupommier,
chargée des actions éducatives

Mieux conseiller les candidats à la construction et les maires du Rhône

Trois nouveaux architectes conseillers ont rejoint le CAUE du Rhône début novembre 2011, à la suite d'une nouvelle répartition géographique sur le secteur du Beaujolais et d'un renfort de la présence sur l'agglomération lyonnaise (voir carte ci-jointe). Les nouveaux architectes conseillers sont pour le Beaujolais : Élodie Genevois sur les cantons de Amplepuis, Lamure-sur-Azergues et Thizy, Jacky Suchail sur les cantons de Beaujeu et Monsols, et pour l'agglomération lyonnaise : Vincent Hannotin sur les secteurs urbains du Franc Lyonnais, des Monts d'Or et de l'Ouest Lyonnais.

Diverses réorganisations se sont opérées sur les autres secteurs du département en s'appuyant toujours sur la géographie et en se fondant sur les intercommunalités et les SCOT.

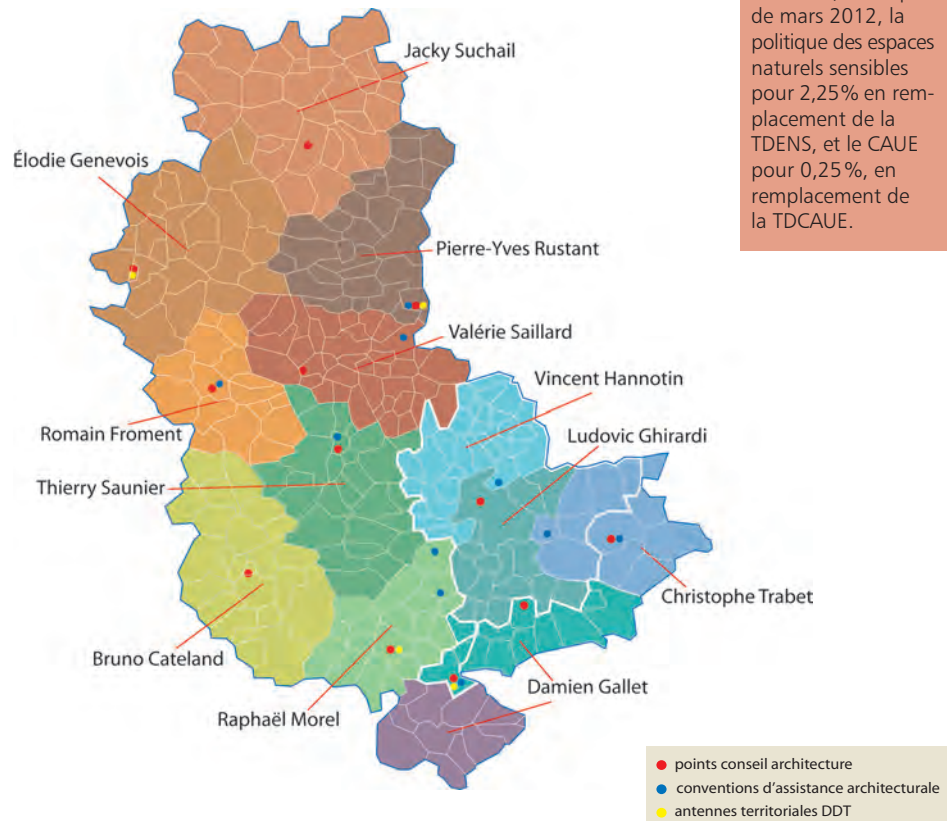
Rappelons que les architectes conseillers du CAUE (au nombre de 12) sont des professionnels libéraux en exercice qui apportent leurs expériences et leurs pratiques de l'architecture au CAUE, sans pouvoir exercer de missions de maîtrise d'œuvre sur le secteur du département où ils sont conseillers. Cette mission à temps partiel (32h/mois environ) permet d'assurer dans les divers points conseil architecture du département l'assistance architecturale des candidats à la construction ; deux nouveaux points conseil sont ainsi créés à Beaujeu (siège de la communauté de communes) et à Thizy (mairie) ; un point conseil en partenariat avec l'ALE (Agence lyonnaise de l'énergie) est renforcé à Lyon ; en outre, les architectes conseillers poursuivent une assistance urbaine et architecturale auprès des élus des communes et communautés pour leurs projets d'équipements, d'habitats, de recomposition de centres et d'espaces publics. Parallèlement à l'architecture, une paysagiste conseiller, Claire Cazenave, est désormais à la disposition des collectivités pour tout projet paysager (espaces publics, abords d'équipements, trame verte etc.) hors Grand Lyon.

*Christian Le Dain,
directeur d'études*

Pour bénéficier d'un conseil ou pour un accompagnement architectural gratuit, les candidats à la construction peuvent prendre rendez-vous auprès du secrétariat du CAUE (04 72 07 44 55).

Info

En novembre 2011, conformément à la réforme de la fiscalité locale, l'assemblée départementale a voté la nouvelle taxe d'aménagement au taux de 2,5% qui financera, à compter de mars 2012, la politique des espaces naturels sensibles pour 2,25% en remplacement de la TDENS, et le CAUE pour 0,25%, en remplacement de la TDCAUE.



Points conseil architecture

| | | | |
|-------------------------------------|----------------------------|-----------------------------|---|
| Au CAUE | 1 ^{er} lundi M | Christophe Trabet | |
| | 1 ^{er} jeudi AM | Valérie Saillard | |
| | 2 ^e mercredi M | Pierre-Yves Rustant | |
| | 2 ^e vendredi AM | Raphaël Morel | |
| Beaujolais | 3 ^e mercredi AM | Pierre-Yves Rustant | Mairie de Villefranche-sur-Saône (annexe) |
| | 2 ^e jeudi matin | Romain Froment | Mairie de Tarare |
| Mons du Lyonnais et Ouest Lyonnais | 3 ^e jeudi matin | Valérie Saillard | CC Région de Beaujeu |
| | 2 ^e mardi AM | Jacky Suchail | Mairie de Thizy |
| | 2 ^e mardi AM | Élodie Genevois | |
| | 4 ^e lundi AM | Raphaël Morel | COPAMO |
| Agglomération lyonnaise | 1 ^{er} lundi AM | Thierry Saunier | Mairie de L'Arbresle (annexe) |
| | 2 ^e jeudi matin | Bruno Cateland | Mairie de Sainte-Foy-l'Argentière |
| | 3 ^e jeudi AM | Damien Gallet | Mairie de Givros |
| Points conseil architecture/énergie | 2 ^e vendredi AM | Damien Gallet | Mairie de Saint-Symphorien-d'Ozon |
| | 3 ^e vendredi AM | Christophe Trabet | Centre technique de Genas |
| | À l'ALE | 1 ^{er} mercredi AM | Damien Gallet |
| | 3 ^e vendredi AM | Vincent Hannotin | |

Les représentations du territoire métropolitain des lycéens

Le CAUE du Rhône apporte sa contribution au programme de recherches territorialisées en Rhône-Alpes : pratiques et représentations à l'œuvre dans la région urbaine Lyon/Saint-Étienne.

En partenariat avec le laboratoire du CNRS, l'UMR 5206 triangle et l'Observatoire Social de Lyon, un bureau d'études sociologiques, le CAUE a répondu à un appel à projet de recherche lancé par le ministère de la Culture et de la Communication et le Plan Urbain Construction Architecture (PUCA). Ce programme de recherche construit avec les acteurs locaux¹ intitulé « Formes de l'urbanité et dynamiques culturelles dans une métropole en chantier » vise à mieux comprendre les « pratiques et représentations à l'œuvre dans la région urbaine Lyon/Saint-Étienne ».

Fort de son programme de recherche-action sur la médiation urbaine, le CAUE a proposé un projet intitulé « les représentations du territoire métropolitain des lycéens à l'épreuve d'une action pédagogique *La métropole en mouvement* ». Basé sur l'activité pédagogique du même nom, il s'attache à construire une méthodologie pour mieux appréhender les pratiques et les représentations dans le milieu adolescent.

Une équipe de sociologues s'efforcera de mieux comprendre comment les représentations du territoire des élèves sont structurées par leurs pratiques. Quels sont les éléments qui façonnent leurs représentations et ont-ils une dimension métropolitaine ?

Dans un deuxième temps, il s'agira d'évaluer quelle est l'influence de l'activité pédagogique sur la représentation du territoire des élèves. Le projet pédagogique *La métropole en mouvement* a pour objectif d'aider les élèves à mieux comprendre leur environnement. Mais elle délivre une vision normative du territoire métropolitain. Quel est l'impact de l'activité pédagogique sur les lycéens ?

Cette recherche se déroule sur l'année scolaire 2011-2012 avec une continuation possible l'année scolaire suivante. Elle implique cinq établissements² qui ont choisi de participer à l'aventure.

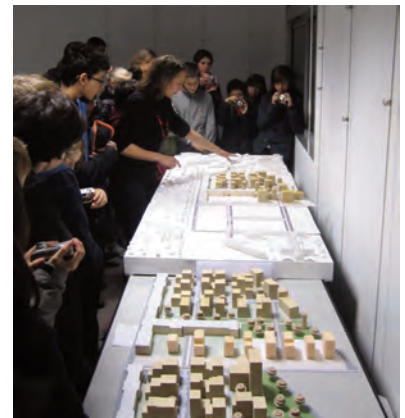
Le programme de recherches territorialisées regroupe trois autres équipes. Une équipe de Grenoble du laboratoire PACT s'intéressera aux pratiques du milieu professionnel des arts numériques, une équipe stéphanoise du laboratoire GRAC s'interrogera sur les pratiques alternatives et l'équipe parisienne Politopie construira sa recherche autour des réseaux des AMAP. Quatre recherches sur quatre milieux qui permettront de mieux déchiffrer ce phénomène complexe qu'est la métropolisation :

<http://echosdemetropole.caue69.fr>

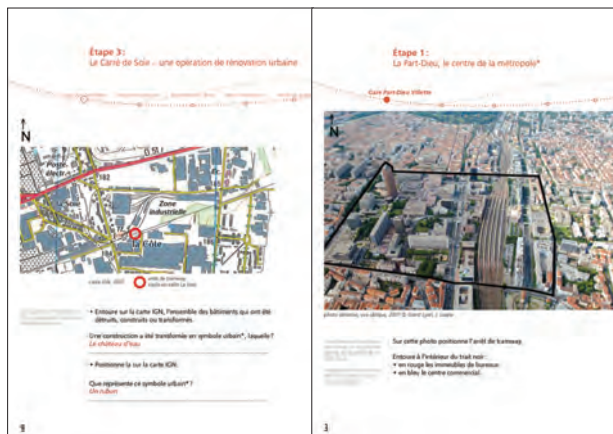
Maël Meralli-Ballou,
urbaniste



Parcours La métropole en mouvement avec le collège Dargent, visite à la Maison du projet Carré de Soie © CAUE69



1 - Grand Lyon, Région Urbaine de Lyon, Agence d'urbanisme pour le développement de l'Agglomération Lyonnaise, Ville de Saint-Étienne, Ville de Villeurbanne, Grand Lyon, Ville de Lyon, Archives municipales de Lyon, Musées Gadagne
2 - Cité scolaire Lacassagne (Lyon 3^e), Lycée Récamière (Lyon 2^e), Collège Dargent (Lyon 3^e), Lycée Louis et Auguste Lumière (Lyon 8^e) et Lycée Professionnel Charpack (Châtillon-sur-Chalaronne, Ain)



Pages extraites du livret d'accompagnement du parcours La métropole en mouvement

Parcours métropolitains

Dans le cadre des journées de formation enseignant initiées par l'inspectrice académique des arts plastiques du Rhône, M^{me} Sandra Goldstein, le CAUE organise trois parcours métropolitains. Il s'agit de montrer comment le CAUE peut apporter aux professeurs d'arts plastiques de nouvelles ouvertures sur les thématiques AEU. Trois après-midi (11 janvier,

8 février et 21 mars 2012) sont l'occasion d'aborder le déroulement de l'activité pédagogique *La métropole en mouvement*, tant sur la forme que le fond. Plus d'information sur *La métropole en mouvement* sur le site du CAUE : www.caue69.fr, rubrique Leçons de ville Contact : Alexandra Dupommier, architecte, actions éducatives.

Quand les métropoles se passeront du pétrole journée de rencontre - débat

Le 16 novembre 2011 s'est tenue au CAUE une journée de rencontre-débat dans le cadre de l'appel à idées *Quand les métropoles se passeront du pétrole*. Ce séminaire avait pour objectif d'offrir aux étudiants des connaissances communes pour construire leur projet. Décomposée en deux demi-journées, une première dédiée à un état pluridisciplinaire des savoirs sur la métropolisation et la seconde tournée vers la prospective territoriale, ce moment d'échanges a véritablement lancé l'appel à idées. Avec plus de quatre-vingt participants, la journée a été un véritable succès. Retrouvez la totalité des débats en vidéo en ligne sur le site du CAUE : www.caue69.fr, rubrique Appel à idées

plinaire des savoirs sur la métropolisation et la seconde tournée vers la prospective territoriale, ce moment d'échanges a véritablement lancé l'appel à idées. Avec plus de quatre-vingt participants, la journée a été un véritable succès. Retrouvez la totalité des débats en vidéo en ligne sur le site du CAUE : www.caue69.fr, rubrique Appel à idées

BLOG/EXTRAIT

La gestion des déchets, métaphore du territoire métropolitain

Poursuivant ses investigations sur les représentations possibles des grandes questions qui touchent l'avenir de ce territoire en formation, Maël Meralli-Ballou explore le film « très court » pour approfondir la relation entre une société et un espace géographique, relation qu'il qualifie aussi bien de matérielle que de symbolique. Pour cela deux approches, un circuit court et un circuit mondialisé, qui nous entraînent vers une réflexion sur la gestion des

flux à travers un territoire dont la plasticité ne cesse d'augmenter. Ne ratez pas ces deux héros, la carotte et le carton, qui révèlent une nouvelle facette de la métropole lyonnaise sur le blog de la métropole : <http://echosdemetropole.caue69.fr> *Le Voyage de la Carotte et Le Voyage du Carton*, deux courts métrages de Cathie Gouttefange.

FORUMS/FORMATION

Agriculture, déplacements, urbanisme : quelle métropole demain ?

Parce qu'elle oblige à une remise en question radicale de nos représentations et de nos pratiques urbaines coutumières, la métropolisation représente un défi pour tous : pour les habitants, contraints à des comportements nouveaux ; pour les professionnels, dont les modalités d'intervention doivent évoluer ; pour les décideurs publics désormais chargés d'orienter et d'arbitrer en partenariat des projets d'une complexité inédite et relevant d'échelles multiples. Quels nouveaux défis sont posés aux mondes politiques des territoires (élus, administrateurs et techniciens, citoyens) par la mobilité, les réseaux, la pluralité territoriale, l'étalement urbain, la mondialisation ? Peut-on encore croire aux

pouvoirs des territoires alors que les sociétés s'en affranchissent de plus en plus dans les comportements individuels comme dans les aspirations collectives ? Le CAUE vous propose d'échanger autour de ces questions lors de deux événements distincts :

- **Métropolisation et mobilités durables** Forum local 5 – jeudi 8 mars 2012 de 13h45 à 17h00 à la Maison du Fleuve Rhône.
- **Champs métropolitains, nouveaux territoires de l'ère urbaine** - Journée de formation – vendredi 9 mars 2012 de 9h00 à 17h00 au CAUE du Rhône.

Ecoquartiers en milieu rural ? Aménager durablement les petites communes

Éditions du CERTU, collection Dossiers, 2011

Comment se traduit le concept d'urbanisme durable dans les territoires ruraux ? L'ouvrage recueille les retours d'expériences de petites communes rurales qui ont initié une stratégie d'aménagement durable adaptée pour le développement de leur territoire.



Accessibilité de la voirie et des espaces publics

Eléments pour l'élaboration d'un diagnostic dans les petites communes

Éditions du CERTU, collection Dossiers, 2011

Guide technique et méthodologique destiné aux élus et techniciens des petites et moyennes communes qui ont à s'engager dans un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics de leur commune.



Habitat passif et basse consommation

Philippe Lequenne, Vincent Rigassi. Terre vivante, 2011

Après avoir décrit les principes généraux de la construction passive et basse consommation, les auteurs présentent l'étude de 7 projets en France et en Belgique, individuels ou collectifs, en neuf et en rénovation, avant de procéder à leur comparaison.



Construire avec la lumière naturelle

Marc Fontoynt, Michel Perraud, Pascale Avouac. Éditions CSTB, 2011

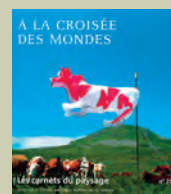
Concevoir un bâtiment en fonction de la lumière naturelle ; ce guide a pour objet d'accompagner un travail d'optimisation optique dans le processus de conception : comment caractériser la qualité des espaces éclairés, comment organiser un bâtiment en fonction de la lumière naturelle, comment concevoir les ouvertures en façade et en toiture, comment choisir les protections solaires ?



À la croisée des mondes

Les Carnets du paysage, n°21
Actes sud et École nationale supérieure du paysage, septembre 2011

Ce numéro propose d'interroger la relation entre l'homme et l'animal ; les façons dont nous coexistons et dont nos milieux communiquent, se mêlent, se superposent ou entrent en conflit. Comment ces rencontres agissent sur notre propre humanité, sur l'environnement, les paysages, leurs façonnements et leurs évolutions.

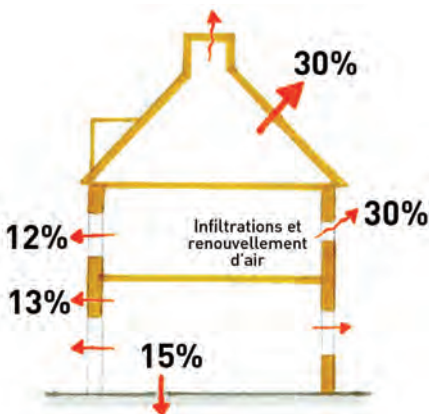


Amélioration thermique des bâtiments communaux

Dans le cadre des forums locaux du CAUE : **Penser l'urbanisme durable**. Forum 4, le jeudi 9 février 2012 de 14h00 à 17h30 à la mairie de Belleville-sur-Saône, en partenariat avec le CNFPT et HESPUL.

Efficacité énergétique et compatibilité au bâti ancien

Cycle amélioration thermique du bâti ancien - module 4
19 et 20 avril 2012 au CAUE du Rhône



Pertes thermiques moyennes. Source CETE de l'Est.

Face aux objectifs de réduction par quatre de nos consommations énergétiques pour 2050, le bâti existant représente un levier non négligeable, par son importance en nombre comme par son potentiel d'économies. Mais une approche énergétique strictement quantitative prend le risque de l'altérer, contredisant la durabilité recherchée. Au contraire, en s'appuyant sur la spécificité des différents modes constructifs, l'amélioration énergétique peut s'adapter à chaque configuration pour en tirer le meilleur parti sans rien céder de sa valeur patrimoniale. Diagnostiquer la construction et son impact énergétique, évaluer sa valeur historique, architecturale et urbaine, arbitrer les interventions par une analyse multicritère, en déduire une stratégie énergétique globale et cohérente avec les dispositions existantes, mesurer les améliorations obtenues, constituent autant d'étapes qui fondent une démarche de projet spécifique.

La ville et ses représentations. L'exemple de Lyon

Jeudi 9 février et jeudi 29 mars 2012. Formation enseignants (PAF¹) dans le cadre des formations annuelles assurées par le réseau « Regards Croisés » (CAUE, Archives municipales de Lyon, Musées Gadagne, Maison du fleuve Rhône).

1 - Plan Académique de Formation.

À condition de traiter chaque type de bâti selon ses caractéristiques physiques au lieu de lui appliquer uniformément des « solutions » conventionnelles, il est même vraisemblable que certains principes ancestraux et techniques traditionnelles peuvent pleinement participer aux alternatives environnementales aujourd'hui recherchées (puits provençal, matériaux à faible effusivité/conductivité, mortier isolant extérieur, ...). La double exigence patrimoniale et énergétique complexifie la conduite de projet du maître d'œuvre comme du maître d'ouvrage; elle ne peut se réduire à des choix binaires et doit donc développer une approche systémique et des synthèses nouvelles.

Le programme de ce quatrième module est centré sur la restitution du travail engagé par le CETE de l'Est, le LASH / ENTPE et Maisons paysannes de France, via les programmes BATAN (évaluation et diagnostic du bâti ancien), et HYGROBA (Guide d'aide à la conception basé sur le comportement hygrométrique des parois anciennes et leur compatibilité avec les matériaux contemporains).

Programme détaillé et inscriptions sur www.caue69.fr ou sur demande au 04 72 07 44 55

à consulter

<http://actuvelo.fr>

Premier portail web français d'informations sur le vélo mis en ligne par l'association « Pignon sur rue » pour tout savoir sur la bicyclette et ce qui s'y rapporte : événements, actualités des politiques des villes et aménagements, tourisme à vélo, ressources, accès au catalogue documentaire.

www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr

Site du « Guichet unique » du ministère de l'Écologie destiné à recenser d'ici juillet 2013 toutes les zones d'implantation des réseaux, sous la forme d'un téléservice qui permet aux exploitants de réseaux d'enregistrer désormais leurs coordonnées et de référencer leurs ouvrages, ce dans le cadre de la vaste réforme visant à améliorer la sécurité des travaux à proximité des réseaux.

www.jardinsartetsoin.fr

Portail proposé par les associations régionales « Jardins, Art et Soins » dont les objectifs sont la conception et le financement des Jardins de Soins au sein des institutions médicales, soutien aux programmes de recherche clinique dans le domaine plus spécifique des thérapies cognitives, destinés à évaluer le bénéfice de « l'art thérapie ».

www.inies.fr

Base de données française de référence sur les caractéristiques environnementales et sanitaires des produits de construction, mise à disposition par le CSTB dans le cadre du Grenelle de l'Environnement.

www.elodie-cstb.fr

Développé par le CSTB, ELODIE est un logiciel qui permet d'évaluer la performance environnementale d'un bâtiment sur tout son cycle de vie. ELODIE est relié à la base de données INIES et permet de passer de l'échelle « produits » à celle « d'ouvrage ». en offrant la possibilité de calculer les impacts environnementaux induits par les produits de construction.

6bis, quai Saint-Vincent - janvier 2012 - n°59
Lettre du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Rhône.

Directeur de la publication : **Paul Delorme**, conseiller général du Rhône, président du CAUE du Rhône.

Rédactrice en chef : **Catherine Grandin-Maurin**, directrice du CAUE du Rhône.

Comité de rédaction : Nathalie Colonge, Grégory Cluzel, Philippe Dufieux, Jocelyne Durand-Vallet, Catherine Grandin-Maurin, Xavier Guillon, Christian Le Dain, Jacques Sordollet.

Ont contribué à ce numéro : Samuel Aury, Alexandra Dupommier, Maël Meralli-Ballou, Thierry Saunier.

Maquette et mise en page : Créée, CAUE
Imprimerie : IDMM

Dépôt légal : janvier 2012
N° ISSN : 1621-210X
Trimestriel - 1500 ex. - Gratuit.

6bis, quai Saint-Vincent - 69001 Lyon
Tél. 04 72 07 44 55 - Fax: 04 72 07 44 59
E-mail : caue69@caue69.fr - Site : www.caue69.fr

